

# NE PAS BAISSER LA GARDE

## Sécuriser les installations nucléaires

**A**ssurer la sécurité nucléaire est un travail sans relâche. « Même le système de sécurité le plus avancé utilisé pour des matières radioactives ou nucléaires doit être constamment mis à jour si l'on veut qu'il demeure efficace », indique Arvydas Stadalnikas, administrateur principal chargé de la sécurité nucléaire à l'AIEA. « La sécurité peut toujours être améliorée. Même si vous pensez avoir le meilleur système aujourd'hui, il faudra peut-être le renforcer pour tenir compte de l'évolution de l'environnement », ajoute-t-il.

Pour aider les États à mener cette tâche ardue, l'AIEA fournit un appui dans le cadre de son Service consultatif international sur la protection physique (IPPAS), qui prévoit une analyse approfondie de la protection physique et de la sécurité nucléaire, suivie de conseils d'experts. Elle a mené 58 missions dans 37 pays depuis le lancement du programme IPPAS en 1996, aidant ainsi les États à mettre en œuvre les conventions, codes et orientations sur la sécurité nucléaire existant au niveau international. Quoique chaque mission soit axée sur l'amélioration de la sécurité dans un pays particulier, « le programme a des avantages qui vont bien au-delà des frontières nationales de l'État bénéficiaire », fait observer M. Stadalnikas.

« Chaque mission IPPAS contribue à améliorer la sécurité nucléaire mondiale, car renforcer la sécurité dans un pays, c'est la renforcer dans tous les autres. Les failles existant dans un pays peuvent préparer le terrain pour des actes malveillants, susceptibles d'avoir des effets à travers le monde entier », déclare-t-il.

En outre, les recommandations générales issues des missions contribuent à l'enrichissement des publications de l'AIEA sur la sécurité nucléaire, qui sont mises à jour de temps en temps pour tenir compte des évolutions. Cela permet à tous les États de tirer profit des enseignements tirés, même si les rapports de mission sont traités en toute confidentialité et partagés uniquement avec le pays hôte. « Les missions nous ont donné une base plus solide pour donner des conseils », indique M. Stadalnikas.

« En faisant valoir que l'IPPAS est un processus, les missions IPPAS peuvent être un point de départ pour des programmes d'appui dans le domaine de la sécurité nucléaire, où l'AIEA dispense des cours sur certains aspects de la sécurité ou fournit un appui technique au moyen notamment de systèmes de détection plus sensibles ou de portes résistant aux intrusions », déclare M. Stadalnikas. Les États sont satisfaits du service et prennent les recommandations « très au sérieux », ajoute-t-il.

Pour l'Autorité suédoise de sûreté radiologique, qui a accueilli une mission IPPAS en 2010 après que

le gouvernement a demandé à l'AIEA d'examiner le programme suédois de protection physique, les recommandations issues de la mission ont permis de formuler des propositions, qui ont été consignées dans un rapport au gouvernement, indique Stig Isaksson, spécialiste de l'autorité de sûreté radiologique.

« En outre, les discussions et les échanges avec les experts internationaux de l'équipe IPPAS ont été très utiles tant pour le personnel de l'autorité suédoise de sûreté radiologique et les représentants d'autres organismes nationaux participants que pour les titulaires de licence rencontrés pendant la mission », ajoute-t-il.

La Suède a amélioré son programme de protection physique après la mission IPPAS, par exemple en mettant sur pied, en avril 2013, un groupe de coordination officiel incluant l'Autorité suédoise de sûreté radiologique, la Police nationale, les services de sécurité suédois, l'Agence pour la protection civile et l'autorité nationale chargée du réseau électrique. Ce groupe coordonnera différentes mesures destinées à assurer la protection efficace des installations nucléaires et des matières nucléaires en cours de transport, notamment en procédant à des évaluations de la menace.

« Le programme IPPAS évolue selon les besoins en matière de sécurité. Une nouvelle approche modulaire permet d'adapter plus facilement les missions aux besoins particuliers de chaque État », déclare M. Stadalnikas. Les modules traitent de sujets tels que le régime de protection physique, l'examen des installations, le transport et la sécurité informatique. Un module consacré uniquement aux matières radioactives s'est avéré particulièrement utile pour les pays qui n'ont pas de réacteur nucléaire mais qui utilisent des matières nucléaires à des fins bénéfiques très diverses.

En outre, une série d'ateliers régionaux a été inaugurée en 2012 pour présenter le programme IPPAS et ses avantages aux États. Une session technique, qui se tiendra en France en 2013, rassemblera les représentants de tous les pays ayant accueilli une mission IPPAS, des pays en ayant demandé une, et des pays ayant un programme électronucléaire de plus grande ampleur. Ces activités aideront l'AIEA à améliorer le programme IPPAS et, ainsi, à prêter une meilleure assistance aux États pour qu'ils renforcent la sécurité nucléaire.

---

Susanna Lööf, Division de l'information de l'AIEA.